LA DUALITÉ ARABE-FRANÇAIS DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ALGÉRIENNE, CAS D'ÉTUDE : LE SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE BEJAIA[6]

Résumé: *Le présent article aura comme objectif principal de rendre compte de la situation des langues dans l'administration publique algérienne, en l'occurrence la direction de la jeunesse et des sports de Bejaia. Notre hypothèse de recherche a consisté à considérer que la mise en place de deux systèmes éducatifs, de l'indépendance à ce jour, a engendré des pratiques linguistiques professionnelles et des représentations sociolinguistiques différentes chez les fonctionnaires de l'administration publique. Ainsi, à la lumière des textes de lois obligeant l'utilisation exclusive de la langue arabe, l'usage professionnel des langues, chez les deux catégories d'informateurs dont l'âge constitue l'élément essentiel de différenciation, a révélé non seulement le recours des fonctionnaires à l'usage scriptural du français, comme langue de l'administration à côté de l'arabe, mais également la manifestation de la diversification des pratiques et des images sociolinguistiques représentationnelles spécifiques aux deux choix linguistiques mis en place par l'institution éducative algérienne.*

Mots clés: *Administration publique, statut des langues, dualité linguistique , politique linguistique, système éducatif.*

Abstract: *This article has as main objective to realize the situation of languages in the Algerian public administration, namely the Directorate of Youth and Sports of Bejaia. Our research hypothesis was to consider the establishment of two educational systems, from independence to date, has led to scriptural and different socio-linguistic representations linguistic practices among civil servants in public administration. Thus, in light of the legal texts requiring the exclusive use of the Arabic language, professional language use among both classes of informants whose age is the essential element of differentiation, revealed not only the actions brought by officials at the scriptural use of French as the language of administration along side Arabic, but also the manifestation of diversification practices and sociolinguistic specific representational images in two language choices set up by the institution Algerian educational.*

Keywords: *public administration, status of languages, linguistic duality, language policy, education system.*

La présente contribution relève du domaine de la sociolinguistique. Son objet d'étude porte sur la situation des langues utilisées dans le secteur administratif, à savoir la direction[7] de la jeunesse et des sports de Bejaia. Ainsi, dans le but de rendre compte de la réalité des langues dans quelques espaces institutionnels algériens, nous avions sollicité un organisme étatique dont l'usage linguistique professionnel est régi par les différents décrets et ordonnances stipulant l'arabisation de l'administration publique algérienne. Dans ce contexte, il sera question d'analyser la dynamique des pratiques linguistiques

[6] Mahmoud **Bennacer**, Doctorant, LESMS, Faculté des Lettres et des Langues Université A-MIRA, Bejaia – Algérie, bennacer2008@hotmail.fr
Professeur Abdenou **Arezki Lailemm**, Faculté des Lettres et des Langues Université A-MIRA, Bejaia, Algérie, arezki_abdenour@yahoo.fr

[7]Les institutions publiques algériennes sont destinataires de plusieurs textes législatifs stipulant l'utilisation exclusive de la langue arabe dans tous les secteurs d'activité, notamment celui de l'administration. Les plus importants des ces textes de lois sont ceux promulgués entre le 16 janvier 1990 et le 22 décembre 1996.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

professionnelles et des représentations sociolinguistiques au sein de la fonction publique. Notre objectif de recherche ne consistera pas uniquement à mesurer la fréquence d'utilisation des langues au sein l'institution administrative, mais aussi à déterminer, voire à comprendre ceux que les politiques linguistiques éducatives (Robillard, 1997), mises en place par l'école algérienne, ont pu produire sur le plan des pratiques linguistiques professionnelles et des représentations sociolinguistiques chez les employées de l'administration publique.

1. **L'institution scolaire algérienne**

Il est de notoriété publique que dans toutes les sociétés du monde l'institution scolaire est perçue comme la pièce maîtresse du progrès et du développement des sociétés. Son rôle ne se limite pas uniquement à anéantir l'illettrisme en tant phénomène sociétal ou encore à former des diplômés, en effet par le biais des contenus pédagogiques choisis, l'école participe activement à la construction des pratiques linguistiques et des représentations sociolinguistiques chez les individus. Le rôle essentiel de l'école est de promouvoir, entre autres, les choix linguistiques de l'État.

Cela dit qu'en tenant compte de ses multiples fonctions à la fois socioculturelles et idéologiques, l'école participe à la construction effective des pratiques linguistiques et des représentations sociolinguistiques. En fait, en plus de l'emploi normé[8] de la langue enseignée, l'école construit chez l'apprenant des images et des attitudes qui pourraient être positives et/ou négatives à l'égard des langues en présence (Arezki, 2005). L'institution scolaire joue, donc, un rôle important dans le processus de construction des attitudes et des comportements langagiers, qui, souvent, liés au choix de langue et/ou à la variété propulsée(s) pour l'enseignement. Nous supposons que, pour l'apprenant, la langue exclue de la sphère scolaire est associée à des images de stigmatisation, tandis que la langue enseignée et/ou d'enseignement est, pour lui, symbole de valorisation. Fruit de la scolarisation, les attitudes linguistiques des apprenants sont souvent révélatrices d'un malaise ou d'un confort linguistique dont l'origine est liée aux statuts assignés aux langues par l'école :

> « Parmi les attitudes adoptées par les apprenants, par exemple et pendant leur cursus de scolarisation, celles de la supériorité d'une langue par rapport aux autres ; une supériorité intellectuelle et de valorisation sociale, liée pour notre cas à l'utilisation du français ou de l'arabe. Cette dernière langue, à un certain moment qui a perduré jusqu'à maintenant, est attachée aux notions de supériorité et d'attachements à Dieu et à la Religion ». (Bensebia, 2008 :172)

En d'autres termes, comparativement aux langues enseignées en tant que matières, la langue d'enseignement des sciences est souvent perçue comme une langue dominante. L'impact sera déterminant, dans la mesure où l'apprenant sera exposé à l'adoption des attitudes inégalitaires à l'égard des autres langues, d'où, parfois, sa valorisation sociale en tant que tel, qui est liée à l'emploi de telle ou telle langue.

[8]La norme linguistique souhaitée et enseignée par l'institution scolaire se distingue largement de celle utilisée dans la réalité. L'institution scolaire exige, dans ses formations en langues, des structures syntaxiques mieux élaborées.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

Dans ce sillage, il n'est pas inutile d'affirmer qu'en Algérie, la visée des concepteurs de différents systèmes éducatifs que l'Algérie a connus, notamment à partir de 1976, ne s'écarte pas de la politique linguistique de l'État, instaurée depuis le premier jour de l'indépendance. Selon ses concepteurs, l'école algérienne, officiellement instituée, devrait concrétiser le projet linguistique socialement souhaité. En d'autres termes, l'école n'est que le miroir de la société. C'est pourquoi, dans ce contexte, nous adhérons aux propos d'Abdenour Arezki (2010 : 165) affirmant que « L'école apparaît en effet, comme le lieu où se fonde et se transmet l'image de la société globale ». En effet, aux yeux de l'institution scolaire, les projets pédagogiques, notamment ce qui se rapporte au volet linguistique, sont considérés comme l'émanation de la société globale. La mise en œuvre du projet linguistique d'arabiser l'école algérienne, est une preuve tangible du rôle essentiel que joue cette institution. Le choix de l'arabe, en tant que unique langue d'enseignement, est souvent justifié comme le référent identitaire et culturel de la société algérienne.

Dans l'histoire de l'institution scolaire algérienne, il est admis que, la langue d'enseignement a été, depuis longtemps, objet de polémique intense. Ceci dit que nous retiendrons d'un côté, les nostalgiques du français, et de l'autre les partisans de l'arabisation de l'école. Et selon Yvonne Mignot-Lefebvre (1974 : 673), l'Algérie indépendante se heurtait, sur le plan linguistique, à un épineux problème, car les choix sont multiples :

> « Théoriquement plusieurs positions étaient possibles :
>
> 1) Institutionnaliser le bilinguisme dans l'administration et le système scolaire comme forme d'expression nationale ;
> 2) Institutionnaliser la langue autochtone restaurée dans sa qualité de langue nationale, en conservant à la langue coloniale un rôle essentiellement technique de langue véhiculaire ;
> 3) Considérer la langue coloniale comme un mal transitoire, devant progressivement s'atténuer et disparaitre, ses fonctions actuelle étant prise en relais par la langue nationale autochtone ».

En Algérie, le discours social sur les langues, notamment celui relatif à la langue de scolarisation, est toujours d'actualité, dans la mesure où la problématique du niveau des apprenants, à l'heure actuelle, est souvent liée au choix institutionnel de l'arabe comme unique langue d'enseignement. En effet, le système éducatif algérien a globalement connu deux périodes remarquablement distinctes. Théoriquement, la première débute à partir de l'indépendance de l'Algérie en 1962 jusqu'à 1976. Le système adopté, à cette époque, était calqué sur le modèle français, accordant une importance capitale à la langue française comme langue d'enseignement dans les trois paliers[9]. Ainsi, le français servait de vecteur essentiel à toutes les filières. Autrement-dit, toutes les matières étaient enseignées en cette langue. Puis, à partir de 1977 [10] une nouvelle réforme du système éducatif voit le jour, se caractérisant par la mise en œuvre de " l'École fondamentale polytechnique " dont le français connaît une mutation en termes de statut : langue d'enseignement, il passe au statut

[9] En Algérie, l'enseignement général est réparti en trois paliers : le primaire de (6ans à 10ans), le moyen de (11ans à 15ans et le secondaire de 16ans à 18ans), soit 12ans de scolarité.

[10] L'institution éducative algérienne a connu, durant la rentrée scolaire (1976-1977), un nouveau texte législatif relatif à l'enseignement des langues. La langue arabe devient la seule langue d'enseignement des sciences dans les différents paliers alors que le français se réduit à une simple matière, enseignée comme langue étrangère : Loi et Ordonnance n°76-35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

de langue étrangère. Progressivement, la langue arabe se voit octroyer des privilèges importants. En plus de sa place en tant que langue à enseigner, elle devient également la langue d'enseignement dans tous les cycles de formation. Ce choix institutionnel de langue d'enseignement tire ses racines de la politique d'arabisation propulsée par l'État algérien après 1962. Ainsi, le français est relégué au second plan, il est seulement enseigné en tant que langue étrangère. Un tel éclairage nous permet, du coup, de mesurer l'importance de cette contribution dans la mesure où elle interroge la problématique des pratiques linguistiques professionnelles et des représentations sociolinguistiques, générées par ces deux systèmes éducatifs, chez les fonctionnaires de l'État. Notre problématique s'articule autour de quelques questions à savoir : Quels sont les langues en usage dans le secteur de la jeunesse et des sports de Bejaia[11] ? Quel est l'impact des deux systèmes éducatifs sur les pratiques et les représentations des langues chez les employés de ce secteur administratif ? Comment les langues, notamment l'arabe et le français, sont-elles représentées ? Qu'en est-il de la politique linguistique administrative algérienne ?

2. Considérations théoriques et méthodologiques

Ce besoin de recherche sur l'impact des politiques linguistiques éducatives sur les usagers des langues, en l'occurrence les employés de l'administration publique, a été mis en évidence par plusieurs sociolinguistes. Une telle optique nous permet de souligner l'importance de la variable âge, car l'appartenance à une certaine génération d'usagers de la langue est un facteur essentiel dans la différentiation des pratiques linguistiques, voire même sur le plan des représentations sociolinguistiques. En ce sens, Pierrette THIBAULT (1997 : 20) définit la variable âge comme « La différenciation sociolinguistique selon l'âge des locuteurs est l'une des clés maîtresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques. » Néanmoins, en ce qui concerne notre travail, il ne s'agira pas uniquement d'explorer le facteur d'âge, en tant que variable indépendante, mais aussi de voir comment la langue de scolarisation, dans notre cas les deux langues arabe / français, pourrait engendrer des comportements et des imaginaires linguistiques diversifiés en fonction des deux choix linguistiques. Nous serons amené, par le biais de ce travail, à mettre en exergue l'impact des ces choix, car, au cours du processus d'apprentissage des langues, l'école, en tant qu'institution de formations linguistiques, exerce beaucoup d'influences, notamment en matières de représentations sociolinguistiques.

Théoriquement, nous avons choisi d'appréhender la situation des langues dans les institutions de l'État, en supposant que les pratiques linguistiques professionnelles sont en étroite corrélation avec les variables socioculturelles des professionnels de l'administration publique algérienne. A travers ce postulat théorique, se dessine une approche de l'analyse de la pluralité des langues, auquelle les fondements sont intimement liés au concept de

[11]Bejaia est située au nord de l'Algérie, entre la mer et la montagne, dont la caractéristique sociolinguistique est la pratique de deux langues à savoir le kabyle et le français. Elle s'étend sur une superficie de près de 3268 km^2. Historiquement, Bejaia a connu des périodes importantes dans son histoire, c'est pour cette raison que nous retrouvons beaucoup de dénominations toponymiques relatives à cette ville. En effet au fil des temps, elle a connu plusieurs noms à savoir : Saldae, Hammadides, Bougie et Bejaia.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

« l'hiérarchisation sociale »[1] des langues. Selon cette approche, les pratiques linguistiques des locuteurs sont stratifiées en fonction de leur(s) identification(s) socioculturelle(s) et professionnelle(s). Ceci dit, les variables socioculturelles et ethniques des locuteurs pourraient être déterminantes dans toute description et explication du processus d'une dynamique sociolinguistique au sein d'un groupe social ou socioprofessionnel donné. Ainsi, l'approche variationniste a mis en évidence l'importance de la relation entre les faits linguistiques et le cadre socioculturel des locuteurs, car les facteurs culturels mis en œuvre influent beaucoup sur la dynamique des choix linguistiques, voire même vis à vis du discours épilinguistiques assignées aux langues en présence. William Labov a substantiellement de mérites quant au développement de cette approche. Ceci dit que l'école variationniste qui prône « l'hiérarchisation sociale » comme vecteur de variation linguistique, a montré que le fait linguistique, en tant que pratiques sociales, est tributaire de l'environnement social et culturel des membres d'une société.

> « La sociolinguistique variationniste a décrit toutes les formes de variations constatées qui ne sont pas d'ordre strictement individuel. Elle a montré qu'il existe une variation sociale, qui s'exprime par la stratification sociale d'une variable linguistique, et une variation stylistique, qui apparaît lors des changements de registres de discours (du formel au familier) par un même locuteur » (DUCROT, Oswald, SCHAEFFER, Jean-Marie, 1972 :121)

Nous considérons que la conception labovienne vis-à vis des pratiques linguistiques est déterminante, dans la mesure où le fait linguistique est révélateur de plusieurs aspects relatifs à l'explication des rapports sociaux[2]. Dans notre cas de figure, une telle approche que nous considérons, à priori, féconde en ce qui concerne notre objet d'étude, nous permettra de rendre compte de la réalité des langues dans l'espace institutionnel, tout en supposant que l'hiérarchisation sociale des employés en fonction de deux catégories de scolarisés, pourrait en expliquer la dynamique des langues. Le procédé de quantification statistique appliqué à l'emploi phonologique, préconisé par l'école variationniste, dont l'acception assignée au concept de « stratification sociale » est déterminante, présente le courant labovien selon une logique des récurrences d'emploi. De cette mobilisation conceptuelle, William Labov en désigne une représentation hiérarchisée sous le principe de la théorie de la « stratification sociale » :

> « La stratification sociale est le produit de la différenciation et de l'évaluation sociale. Le terme n'implique aucunement l'existence de classes sociales ou de castes spécifiques, mais

[1] A des fins d'éclaircissement terminologique, nous avons repris les deux concepts mis en place par Abdenour Arezki, à savoir « stratification sociale » et « hiérarchisation sociale » auxquels les acceptions sont différentes. Le premier renvoie aux classes sociales, alors que le second désigne l'organisation sociale prise selon des paramètres ethnolinguistiques, religieux, scolaire, professionnel, etc. in Arezki A, 2005, La planification linguistique et la problématique de l'enseignement des langues en Algérie, Thèse de Doctorat d'État sous la direction de Foudil Cheriguen et Louis-Jean Calvet, Université de Mostaganem, p84

[2]La tendance marxiste représentée principalement par Karl Marx a largement influencé le courant variationniste développé par William Labov. En effet, non seulement l'influence a été importante dans la reprise des concepts de sociologie, mais elle a également touché le mode de représentation de l'objet d'étude. Autrement dit, la théorie de Karl Marx s'est construite à partir de la conception selon laquelle le monde est constitué de « classes sociales » visiblement concrète et apparente, et la configuration est mise en œuvre par le biais des rapports sociaux.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

> signifie simplement, que le fonctionnement normal de la société a produit des différences systématiques entre certaines institutions ou certaines personnes, qui ont été hiérarchisées d'un commun accord sur une échelle de statut ou de prestige. » (Labov, 1976 : 96)

Nous sommes amené à vouloir adhérer à l'approche sociolinguistique en question, car nous considérons que la théorie de « la stratification sociale » - élargie dans cette contribution au concept de « l'hiérarchisation sociale », c'est-à-dire incluant même les variables socioculturelles - instituée par le courant variationniste rendra compte de notre perspective de recherche consistant à vouloir expliquer la réalité des pratiques de langues chez notre public d'enquête par le biais des variables socioculturelles. Notre hypothèse de recherche qui s'est construite selon le principe de la corrélation entre les pratiques linguistiques professionnelles des employés et leurs variables socioculturelles induites par les deux systèmes éducatifs, pourrait signifier que les variations linguistiques qui se manifestent à travers le choix du français ou de l'arabe, en raison du contexte multilingue dans lequel se trouvent nos informateurs, sont intimement liés à leurs variables socioculturelles.
L'approche de la théorie des représentations a également beaucoup de mérites quant à l'interprétation des faits linguistiques. Selon ses concepteurs, en tant que domaine de recherche, les représentations, non seulement elles façonnent les comportements humains, mais elles sont aussi la source principale de leurs constructions existentielle comme le précise Abdenour Arezki (2007 : 145) :

> « Nous vivons que dans et par les représentations des objets qui nous entourent. Les évènements sociaux, les idées, les théories n'existent qu'en fonction des représentations que nous nous en faisons. »

Ceci dit que le concept de représentation que nous qualifions de nomade, en raison de ses expansions polysémiques, intéresse substantiellement beaucoup les sciences humaines et sociales auxquelles l'objet d'étude est à la fois l'individu et/ou la société. Dans ce contexte, il est à préciser que le concept de ″représentations″ a été mobilisé par plusieurs disciplines en sciences sociales, en l'occurrence la psychologie sociale et la sociologie. L'étude des représentations, orientées vers le domaine des langues, occupe une place importante dans le champ de la sociolinguistique. A cet égard, Henri Boyer (1990 : 104) justifie l'apport essentiel de l'analyse des représentations sociolinguistiques :

> « La notion de représentation et d'imaginaire langagier désigne l'ensemble des images, d'esthétique, de sentiment normatif ou plus largement métalinguistique. Elles permettent de sortir de l'opposition radicale entre le " réel", les faits objectifs dégagés par la description linguistique, et " l'idéologie ", les considérations normatives comme représentations fausses, représentations-écrans »

Dans cette logique de recherche sur les représentations sociolinguistiques des employés du secteur administratif de la jeunesse et des sports de Bejaia, nous sommes appelé à explorer le domaine en question, en tenant compte que l'approche des représentations développée en sociolinguistique considère que les interactions verbales sont guidées par un ensemble de représentations que les locuteurs associent aux différents usages et variétés linguistiques. Ceci dit qu'à la différence de la théorie précédente qui tient compte de l'aspect structural des langues et des variétés, la théorie des représentations relative aux langues est intimement liée au domaine de la psychologie sociale ; elle stipule que les choix de langues ou de variétés linguistiques sont tributaires des images qu'on assigne aux langues au moment des interactions verbales :

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

> « Les comportements langagiers sont guidés par les représentations sociolinguistiques qui exercent activement une grande influence dans la construction des comportements langagiers et des pratiques linguistiques ». (Boyer, 2001 : 35)

Un tel éclaircissement nous permet de comprendre que les faits langagiers seuls, observables et descriptibles statistiquement, ne pourraient garantir l'explication de leurs mécanismes. La compréhension du réel seul, tel qu'il se présente à nos yeux, est une donne insuffisante pour l'interprétation des faits de langues. Ainsi, le domaine des représentations sociolinguistiques intervient pour une bonne compréhension de la dynamique des langues dans le contexte de pluralité linguistique. De ce fait, dans cette logique de recherche sur la dynamique sociolinguistique chez les employés de l'administration publique, notre objectif essentiel consistera à analyser leurs discours épilinguistiques en relation avec leurs postures professionnelles. Il sera question de saisir ce qui conditionne leur(s) choix de langues de travail administratif en rapport avec leurs imaginaires linguistiques

Par ailleurs, en vue d'atteindre notre objectif de recherche qui consiste à évaluer l'impact des politiques linguistiques éducatives sur les usagers des langues, en l'occurrence les fonctionnaires de la direction de la jeunesse des sports de Bejaia, nous avons préconisé, sur le plan méthodologique, la technique du questionnaire auto administrée. Ahmed Boukous (1999 : 15), pour sa part, souligne l'aspect avantageux du questionnaire, il précise qu'il

> « Occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste, car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative »

En effet, notre questionnaire comporte un ensemble de questions qui s'enchaînent de manière structurée. Le tableau suivant présente la structuration de notre questionnaire comme suit :

Les parties essentielles du questionnaire	Paramètres
Identification sociale de l'informateur	- L'âge et le facteur scolaire
Pratiques linguistiques scripturales	• Correspondances administratives avec : - Votre tutelle (ministère) ; - Vos collègues (notes de services) ; - Votre directeur ; - Votre public. • Affichages : - Documents destinés au public - Documents destinés aux administrateurs
Représentations sociolinguistiques	- Domaines d'association référentielle (arabe et français)

Tableau 1 Les parties essentielles du questionnaire

En plus des représentations référentielles assignées à l'arabe et au français[1], notre but est d'évaluer la fréquence d'usage scriptural des deux langue(s). En variant les contextes d'utilisation de ces deux langues, dont le but est de tirer une vue d'ensemble sur la pratique scripturale professionnelle, la diversité contextuelle et situationnelle a été prise en compte dans notre questionnaire.

[1]Notre travail interroge l'usage seulement de l'arabe et du français, dans la mesure où seules ces deux langues sont utilisées à l'écrit dans le milieu administratif.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

3. Analyse des données recueillies

3.1. Les pratiques scripturales professionnelles

3.1.1. L'usage scriptural des deux langues

En dépit de différentes difficultés que nous avions rencontrées, au cours de la pré-enquête et de l'enquête finale[1], nous avons pu réaliser notre objectif. Les déclarations de nos informateurs nous ont permis, en effet, de saisir la pratique linguistique scripturale en différentes situations de travail administratif. Le dépouillement de notre questionnaire nous a permis de déceler une réalité sociolinguistique particulière, dont les spécificités contredisent les textes de loi sur l'utilisation professionnelle des langues dans l'espace institutionnel, en l'occurrence dans le secteur de la jeunesse et des sports de Bejaia. En effet, après avoir regroupé les différents contextes linguistiques que nous avions suggérés à nos informateurs, nous avons pu constater que le français, langue étrangère en Algérie, enregistre des pourcentages élevés, voire même supérieurs à ceux de l'arabe. Les indices déclarés, par nos informateurs, mettent en évidence le maintien du français dans l'espace administratif. Une lecture attentive des pourcentages recueillis, représentés sous forme de graphes ci-après, nous permet de saisir la réalité de la pratique scripturale professionnelle dans l'administration publique en question. A cet égard, malgré son interdiction dans le milieu administratif, par le biais de textes et de décrets lesquels accordant une importance capitale à la langue arabe, le français semble très présent. En tenant compte des indices avancés par nos informateurs, le français détient le pourcentage le plus élevé soit 84,64%. Il est, ensuite, talonné par l'usage de l'arabe à raison de 60,92%. Au vu des données recueillies sur la pratique de l'écrit administratif chez les fonctionnaires du secteur de la jeunesse et des sports de Bejaia, nous pourrions avancer, donc, nos propos en disant que malgré la politique linguistique mise en place, en termes d'arabisation de l'administration, depuis l'indépendance, il semble que le français est toujours en usage dans l'espace institutionnel. Ce travail d'investigation sur l'usage scriptural des langues confirme les propos de Rabeh Sabaa (2002 : 85) *sur* la situation du français en Algérie :

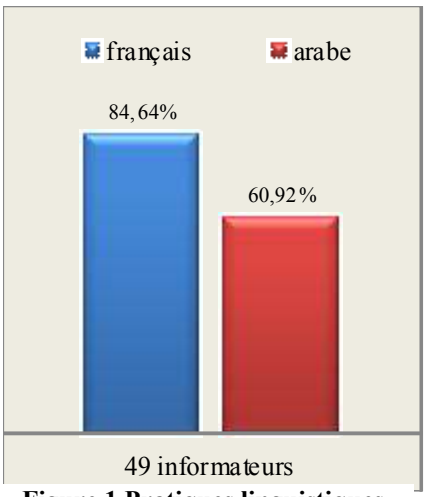


Figure 1 Pratiques linguistiques professionnelles

[1]L'enquête sociolinguistique que nous avions entreprise a pris exactement 60 jours. Réalisée en période bloquée, l'investigation s'est faite entre le mois de février et mars 2011 dont le déroulement a été de trois phases distinctes. En effet, les deux premières enquêtes nous ont donné la possibilité de connaître l'organisme administratif que nous avions sollicité et d'élaborer la première du questionnaire introductif. Pour la dernière étape, elle représente la phase finale de notre investigation. Par ailleurs, l'enquête par questionnaire auto administré, que nous avions entreprise au sein de la direction de la jeunesse et des sports de Bejaia, nous a permis de recenser 49 fonctionnaires, et par conséquent d'administrer 49 questionnaires. Ce chiffre représente l'ensemble du personnel de l'organisme administratif sollicité.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

> « Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française »

Cette mise au point sur les deux langues (arabe et français), nous amène, par ailleurs, à souligner que, depuis presque un demi-siècle d'arabisation, propulsée par les systèmes éducatifs mis en place, la pratique scripturale exclusive de l'arabe semble ineffective dans la réalité, en l'occurrence dans le secteur de la jeunesse et des sports de Bejaia. Le discours officiel sur les langues, reléguant le français au statut de langue étrangère, n'arrive pas à généraliser l'usage scriptural exclusif de la langue arabe. Cette investigation nous révèle, par ailleurs, un aspect particulier de la situation scripturale des langues dans le secteur administratif. La présence des deux langues (arabe/français) que nous avions pu déceler à travers les déclarations de nos informateurs, nous montre un visage différent par rapport à la volonté des textes de lois imposant l'usage exclusif de la langue arabe. Les déclarations émises par nos informateurs pourraient ne pas refléter la réalité sociolinguistique du milieu étudié, cependant leurs affirmations rendent compte de quelques chiffres en matière de pratiques linguistiques que nous pourrions peut-être assigner au discours épilinguistique des administrateurs.

3.1.2. Les pratiques linguistiques scripturales selon les des deux systèmes éducatifs

Pour un besoin méthodologique, nous avions mis l'accent sur la variable âge dont le découpage a été fait en fonction de deux périodes. Car, selon les sociolinguistes, en plus de l'âge qui pourrait révéler une différenciation d'usage de langue, le facteur scolaire contribue non seulement à forger des pratiques linguistiques spécifiques au public d'apprenants, mais aussi à construire des représentations sociolinguistiques relativement importantes. Afin de mesurer ces différenciations, nous avons tenté de mettre en symbiose deux variables distinctes, en l'occurrence l'âge et le système éducatif mis en place. Le tableau suivant illustre les deux catégories d'âge prises en compte :

	49 enquêtés	
Catégories[1]	Période	Nombre d'enquêtés
Catégorie "A" : de 41 ans à 53 ans	De 1962 à 1976	22
Catégorie "B" : de 20 ans à 40 ans	De 1977 à nos jours	27

Tableau 2 La répartition des deux catégories d'âge

L'analyse effectuée en fonction de la variable âge, dont le découpage a été réalisé selon les deux systèmes éducatifs mis en œuvre, a donné deux catégories de fonctionnaires. A ce titre, deux catégories d'âge distinctes ont été désignées : « A » celle de (41ans à 53ans) et « B » celle de (20ans à 40ans). En effet, en prenant en considération la période antérieure à leur scolarité (six ans) et 1976 comme année de promulgation de la loi, nous avons obtenu

[1] Les lettres "A" et "B" désignent respectivement la catégorie de (41ans à 53ans) et celle de (20 ans à 40ans).

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

deux découpages générationnels distinguant, ainsi, deux périodes importantes dans l'histoire de l'institution éducative algérienne.

Ainsi, le dépouillement des questionnaires a montré, du coup, que la catégorie « A » a développé un attachement particulier à l'utilisation du français dans l'administration. En effet, comparativement à la catégorie « B », la pratique du français chez la catégorie « A » est importante soit 92,62% contre 79,62%. Cependant, ce qui nous parait étonnant, c'est certainement les indices liés à l'usage de l'arabe qui sont presque identiques à ceux de la catégorie « B ». Cela dit, en regroupant les différents indices des contextes scripturaux suggérés dans le questionnaire, le passage de l'arabe, de simple matière au statut de langue d'enseignement, n'a pas engendré des pratiques linguistiques, notamment scripturales, différentes à l'égard de cette langue. L'écart de pourcentages entre les deux catégories n'est pas important ; néanmoins, les déclarations d'indices, avancées par nos informateurs, variant entre 60,16% chez la catégorie « A » et 59,62% chez la catégorie « B », témoignent, entre autres, de l'impuissance du discours officiel, à atteindre son objectif mis en place depuis 1976.

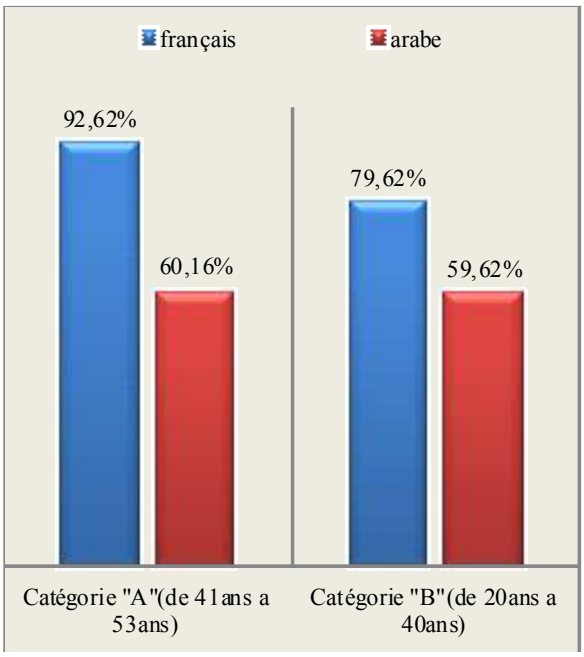


Figure 2 Pratiques linguistiques professionnelles en fonction des deux catégories

A ce titre, il nous semble que l'arabisation de l'enseignement n'a pas influencé les pratiques linguistiques professionnelles de nos informateurs. Au contraire, il a renforcé la présence du français dans la mesure où les indices obtenus témoignent de la supériorité du français par rapport à l'arabe dans l'administration publique. Une telle mise au point nous permet d'affirmer que la pratique scripturale du français manifeste des différenciations d'usage importantes entre les deux catégories. Suivant les déclarations recueillies, la pratique du français est élevée chez la première catégorie soit 92,62% contre 79,62%. Ceci dit que l'arabisation totale de l'enseignement instituée à partir de 1976 n'a pas concrétisé les résultats escomptés, à savoir l'usage exclusif de l'arabe. Les employés de la fonction publique, notamment ceux de la direction de la jeunesse et des sports de Bejaia, continue à utiliser le français.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

3.2. Les représentations sociolinguistiques des employés en fonction des deux systèmes éducatifs

En plus des pratiques linguistiques, nous voulons, par cette contribution, atteindre les représentations des fonctionnaires de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bejaia à l'égard des deux langues en présence, à savoir l'arabe et le français. En effet, le travail sur les représentations apporte beaucoup d'explications à des phénomènes auxquels les sociétés sont, aujourd'hui, confrontées. Nous soulignons, à cet effet, que ce concept a été mobilisé par plusieurs disciplines des sciences sociales, notamment en sociolinguistique. Par cette dernière, le travail sur les représentations sociolinguistiques a fait valoir deux domaines importants qui sont : " les représentations d'usage " et " les représentations de référence" Ainsi Louis-Jean Calvet (1999 : 158) souligne le rapport entre les langues et les représentations :

« Les représentations déterminent :
- Des jugements sur les langues et les façons de les parler ; jugements qui souvent se répandent sous formes de stéréotypes ;
- Des attitudes face aux langues, aux accents, c'est-à-dire en fait face aux locuteurs que les stéréotypes discriminent ;
- Des conduites linguistiques tendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements et ses attitudes. C'est ainsi que les représentations agissent sur les pratiques, changeant la « langue »

La technique d'enquête que nous avions préconisée, est limitée au questionnaire auto-administré. Avec ce choix, il serait impossible, pour nous, d'appréhender les représentations d'usage qui s'opèrent dans les interactions verbales. Nous avons voulu cibler les représentations de référence qui sont construites de convictions et de jugements voire de croyances acceptés par les membres d'un groupe quelconques.
En vue d'atteindre les représentations sociolinguistiques de nos informateurs assignées aux deux langues, particulièrement l'arabe et le français, nous avions suggéré, à travers le questionnaire, des domaines référentiels. Pour l'ensemble des référents suggérés, notre choix a été dicté par la surcharge sémantique et connotative qui les caractérise. En termes d'associations référentielles aux langues, il nous est possible de constater que, dans l'histoire de l'humanité, les langues demeurent l'objet de références représentationnelles et même instrument d'apanage de sensibles domaines comme le montre le graphe suivant :

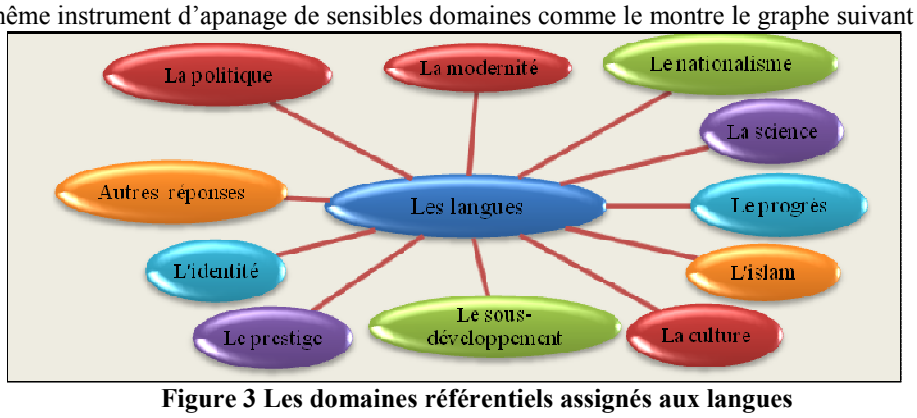


Figure 3 Les domaines référentiels assignés aux langues

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

Ainsi, par le biais du même questionnaire, il a été demandé aux fonctionnaires de choisir quatre domaines référentiels assignés à chaque langue ; puis, de les classer de 1 à 4 dont l'objectif est de déceler les hiérarchisations référentielles privilégiées par nos informateurs. En plus des référents suggérés, nos informateurs avaient, encore, la possibilité d'en proposer d'autres grâce à l'option "autres".

3.2.1. Les représentations référentielles assignées à l'arabe

Après avoir procédé au dépouillement, nous avons pu constater que la catégorie « A » a assigné des domaines référentiels significativement importants, révélateurs de plusieurs aspects relatifs à leur époque dont la classification est présentée comme suit :

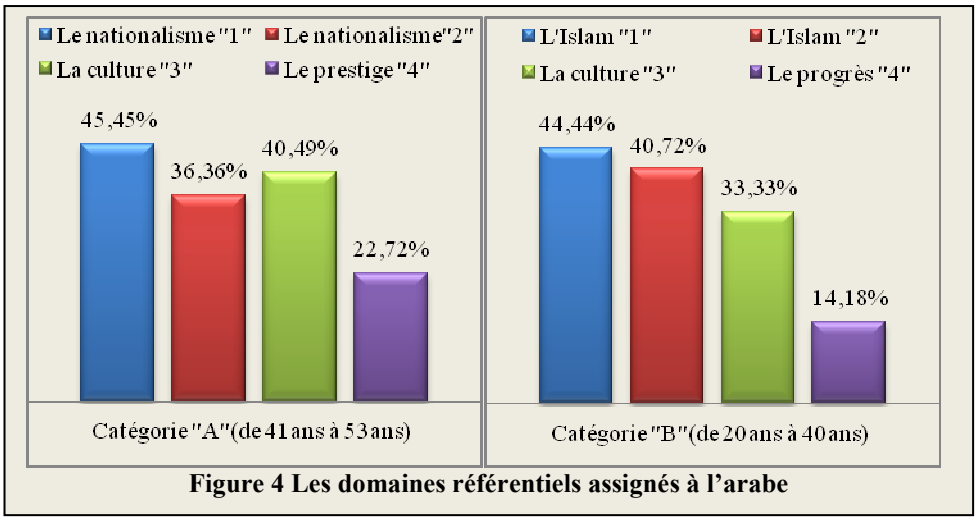


Figure 4 Les domaines référentiels assignés à l'arabe

Ainsi pour la catégorie «A », le premier constat que nous pourrions souligner est le choix du référent « nationalisme » que nous retrouvons à la fois en première et en deuxième position, pour des indices de 45,45% et 36,36%. Ces deux classements sont talonnés par le référent « culture » pour un indice de 40,49%. Le dernier, par contre, a été affecté au « prestige » pour un pourcentage de 22,72%. Nous pouvons ainsi, voir que cette catégorie a développé des référents liés aux circonstances historiques de leur époque. En d'autres termes, il nous est possible de comprendre que ces choix référentiels correspondent au choix de l'arabe en tant que unique langue officielle après le recouvrement de l'indépendance algérienne en1962. Ainsi, il nous est possible d'affirmer qu'à après avoir été récupéré par le mouvement national dont il constituait l'un de ses principes fondamentaux, la pratique de l'arabe est devenue signe de prestige sociétal. Sur ce constat, Henri Boyer (1996 :129) soutient l'affirmation que :

> « Le prestige d'une langue dans une société se négocie, pour ainsi dire entre les membres de cette société. Par conséquent, il est très dépendant des changements à l'intérieur de la société ; de son coté, il peut contribuer à des changements de statut. Les locuteurs profitent du prestige et du statut dont elle jouit. L''exemple est donné par l'arabe moderne qui assure au locuteur qui le maitrise bien un statut élevé dans les sociétés arabe. Par contre celui qui ne parle que le dialecte se situe en bas de l'échelle sociale »

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

La catégorie « B », quant à elle, dont l'âge des fonctionnaires varie entre (20ans et 40ans), a opté également pour des domaines référentiels importants. Ils reflètent, dans beaucoup de points, le discours social développé à l'égard de la langue arabe à l'heure actuelle. Ces résultats, que nous avions pus avoir, à travers la consigne du classement, dévoilent beaucoup d'aspects liés à l'enseignement de la langue arabe à l'heure actuelle. En effet, le référent relatif à la religion, en l'occurrence *« l'Islam »*, se trouve repris au niveau des deux premiers classements pour des indices de 44,44% et 40,72% ; ces deux positions sont suivies du référent *« culture »* pour un indice de 33,33%, le dernier classement, par conséquent, a été attribué au *« progrès »* pour un indice 14,18%. Un tel choix, nous permet d'affirmer que l'association de l'arabe au *« progrès »* faite par la catégorie « B » dont la langue d'enseignement est l'arabe, témoigne de la valorisation de cette langue qui est le fruit du discours scolaire institué par le deuxième système éducatif. Un tel choix confirme que les discours exprimés à l'égard de la langue arabe ont connu des aspects différents dont les influences on été, par conséquent, particulières selon les deux catégories prises en compte.

Ainsi, si nous procédons à un parallèle entre les deux catégories, il nous parait peut-être important de dire que les deux systèmes éducatifs expliqués précédemment ont engendré des représentations sociolinguistiques particulièrement différentes. En ce sens, la catégorie « A », dont la période de scolarisation correspondait à l'ère du nationalisme et du patriotisme national, semble influencée par la vision sociolinguistique développée à l'égard de l'arabe à cette époque. Pour eux, l'arabe est symbole du *« nationalisme »*. Cet attachement semble aussi accompagné d'une valeur prestigieuse associée à cette langue dont le taux est de 22,72%. Alors que pour la catégorie « B », dont l'enseignement de l'arabe est lié à l'introduction de l'éducation islamique dans tous les cycles de formation, le référent religieux relatif à « l'islam » semble omniprésent dans l'imaginaire représentationnel des ces fonctionnaires. L'association réciproque produite par l'école, à l'aide des programmes pédagogiques, a engendré chez la catégorie « B » un univers représentationnel spécifiquement amalgamé à la fois du linguistique et du religieux.

Il est, par ailleurs, intéressant de souligner qu'en tenant compte des indices déclarés par nos informateurs, les deux périodes de scolarisation ont engendré des représentations référentielles différentes. L'écart entre ces deux principaux référents, à savoir « le nationalisme » et « l'islam » est une preuve tangible que les échos de la force qu'exerce les différents discours officiels sur les langues ne sont pas les mêmes. Ceci dit, les politiques linguistiques éducatives, propulsées par l'école algérienne, ont réussi à inculquer chez les deux catégories deux référents importants faisant, ainsi, une séparation importante entre deux périodes dans l'histoire de l'institution scolaire algérienne. C'est pourquoi, il est, peut-être, intéressant de souligner que les valeurs attribuées à la langue arabe, langue nationale et officielle, par les administrateurs du secteur de la jeunesse et des sports de Bejaia décelées au cours de l'enquête, témoignent de la force et de la persistance du discours officiel sur les langues. Ainsi, son introduction dans le milieu scolaire était, à ce jour, sous l'apanage des idéologies à la fois politique et religieuse. Ceci dit que la représentation qui se profile autour de l'arabe en Algérie est fondamentalement d'ordre religieux, politique et idéologique à la fois. Malgré le pouvoir symbolique qu'elle se réserve grâce à son statut de langue officielle, elle demeure, à notre sens, non expressive et non représentative de l'oralité algérienne. Ainsi, pour des raisons de sacralité et de sa relation étroite avec l'islam, l'arabe officiel a du mal à se faire une place exclusive dans l'échiquier linguistique algérien.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

3.2.2. Les représentations référentielles assignées au français

Comme toutes les langues, le français est, également, objet de représentations sociolinguistiques référentielles, d'autant plus qu'il s'agirait des employés de la fonction publique. En effet, le dépouillement du questionnaire a révélé chez les deux catégories des associations référentielles importantes que nous présentons comme suit :

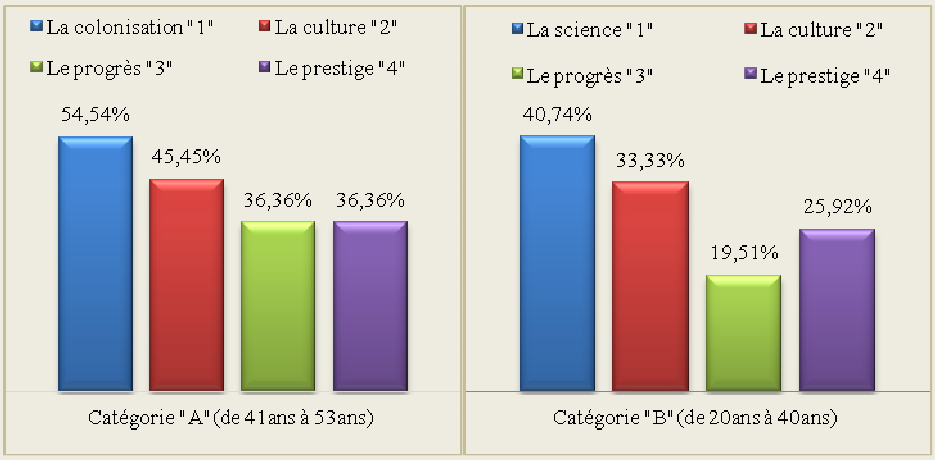


Figure 5 Les domaines référentiels assignés au français

Ainsi, un tel classement, nous donne la possibilité d'affirmer que la catégorie « A » n'a pas pu effacer l'image de représentations négatives attribuée au français dont les sources sont liées aux aspects historiques de la société algérienne. La relation étroite entre «colonisation », en tant que référentiel, et le français, pour un indice de 54,54% révèle, pour nous, le sentiment de malaise intériorisé vis-à-vis de cette langue. Et, en tenant compte des circonstances historiques de leur scolarisation, qui correspondaient à l'ère de l'indépendance, l'image d'assimilation du français à la colonisation française semble pour eux évidente. Ceci dit, ce choix de référent témoigne de la rancœur vis-à-vis de la colonisation française et de l'assimilation du français, en tant que langue, au colonialisme français. Ce premier choix de référent se trouve, par ailleurs, talonné par celui de «culture » pour un indice de 45,45% ; puis suivi des deux représentations référentielles, à savoir « progrès » et « prestige » pour le même indice soit 36,36%.

En ce qui concerne la catégorie « B », ses choix de classement révèlent, quant à elle, beaucoup d'importances, notamment au niveau du premier choix de référents. Cela dit, placé en première position, le référent « science » détient le taux le plus élevé soit 40,74% par rapport aux autres ; cette tranche d'âge semble en position de valorisation du français. Puis, nous relevons en deuxième classement le référent « culture » qui détient la deuxième place soit 33,33%. Et, les deux derniers référents sont attribués, respectivement, au « progrès » et au « prestige » pour des indices de 18,51% et de 25,92%.

Ainsi, un travail de comparaison entre les deux catégories, nous permet d'apercevoir que le français est chargé de valeurs et de valorisations représentationnelles chez les deux catégories « A » et « B ». A ce titre, les indices enregistrés relatifs aux référents « la

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

science », « le progrès » et « le prestige », que nous avions obtenus chez les deux tranches d'âge, confirment, à notre sens, la considération référentielle affichée à l'égard du français. Dans ce parcours, Dalila TEMIM (2007 : 30) explique le rapport de cette langue au sujet du prestige :

> « L'accès à la langue française est signe de promotion sociale et d'ouverture à la modernité. Le français est considéré comme une source d'enrichissement, d'épanouissement et véhicule des valeurs où beauté et prestige prédominent. Cette langue va en faveur de la valorisation de ceux qui la parlent. La représentation dominante reflétée par la langue française est celle de prestige »

Cela dit, même si son enseignement est pauvre en termes de volume horaire et de la consistance des programmes, notamment à partir de la promulgation de la loi en 1976, reléguant le français langue étrangère, le français demeure toujours apprécié par les locuteurs algériens en l'occurrence les employés de la direction du secteur de la jeunesse et des sports de la circonscription de Bejaia. Donc, eu égard à cette valorisation du français, observable au niveau des indices, il nous semble que le discours social stigmatisant la langue française, stipulant langue du colon décelé à travers les représentations sociolinguistiques des fonctionnaires de la catégorie « A », disparaîtraient, peut-être, avec le temps dans la mesure où l'association du français au référent « colonialisme » n'a pas été révélé chez la catégorie « B » dont l'âge varie entre (20ans et 40ans).

En guise de synthèse, nous pouvons dire que l'analyse des pratiques linguistiques professionnelles et des représentations sociolinguistiques liées aux deux langues en présence, en l'occurrence l'arabe et le français, dans le secteur public étudié, nous a donné la possibilité de dégager des conclusions significativement importantes :

- En effet, globalement, en termes de pratiques linguistiques scripturales, comparativement au français, l'arabe, promulgué langue nationale et officielle, est moins pratiqué. Ce qui nous permet, ainsi, de dire que la politique linguistique, stipulant l'arabisation de l'administration, n'a pas engendré, en conséquence, des pratiques linguistiques tant souhaitées par le discours officiel sur la langue arabe. C'est pourquoi, il nous est possible de constater le rappel permanent de la loi sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans tous les domaines.
- Pour le découpage générationnel effectué en fonction des deux politiques linguistiques éducatives mises en place, l'analyse des deux volets a révélé non seulement le maintien du français, en tant que langue de travail administratif, mais aussi une diversification représentationnelle, voire référentielle quant aux deux langues en présence. A travers les indices recueillis, les tranches d'âge ont donné une image représentative des choix linguistiques éducatifs officiels auxquels les usagers de langues sont confrontés.

Au final, il semblerait que nous soyons parvenu à dire qu'une telle contribution nous permet, encore une fois, de poser la problématique du statut des langues en Algérie, notamment le français, dans la mesure où l'étude que nous avons menée a révélé non seulement sa valorisation, en tant que langue étrangère, mais aussi sa pratique scripturale dans les institutions de l'État. Ceci dit que pour les instances concernées, il est important de revoir, en matière d'enseignement, le volume horaire affecté à son égard, et sa prise en considération son maintien en tant que langue de travail administratif, car en raison de la

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

valorisation et de la demande sociale de cette langue, notamment en fonction des catégories socioprofessionnelles, les locuteurs Algériens oublient le statut de langue étrangère attribué au français par le discours officiel. Dès que l'on parle du niveau linguistique des étudiants ou des apprenants, le français devient la victime essentielle, sans pour autant parler de l'arabe tant valorisé, en tant que unique langue d'enseignement en Algérie, par le discours institutionnel de l'éducation nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Arezki, A., 2005, *La planification linguistique et la problématique de l'enseignement des langues en Algérie,* Thèse de Doctorat d'État sous la direction de Foudil CHERIGUEN et Louis-Jean CALVET, Université de Mostaganem.

Arezki, A., 2007, « Le désignant français : ethnique, nom de langue et de la culture en situation méliorative dans le parler kabyle », In André Tabouret Keller (éd), *Les enjeux de la dénomination des langues dans l'Algérie contemporaine, Nommer les langues, Multilinguismes et institution des langues*, Paris, L'Harmattan, pp.145-157.

Arezki, A., 2010, « La planification linguistique en Algérie ou l'effet de Boomerang sur les représentations sociolinguistiques », in *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique : Le français en Afrique,* N°25, Institut de Linguistique Française- CNRS UMR 6039-NICE, p.165-171.

Bensebia, A-A., 2008, « Milieux d'influence et poids des représentations dans la conception des manuels d'apprentissage », *in Synergie Algérie* N°2, p.165-176.

Boukous, A., 1999, « Le questionnaire », In Calvet J-L. & Dumont P (éd), *L'enquête sociolinguistique,* Paris », L'Harmattan, p.15-24.

Boyer H., 1990, « matériaux pour une approche des représentations sociolinguistique », in *Langue française*, n°85.

Boyer H., 1996, Sociolinguistique, Territoire et objets, Paris, Delachaux et Niestlé.

Boyer, H., 2001, Introduction *à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

Calvet, L-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Edition Plon.

Calvet, L-J., Dumont, P., (éd), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

Ducrot, O., & Schaeffer, J-M., 1972, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage,* Paris, Seuil.

Labov, W., 1976, Sociolinguistique, Paris, Minuit.

Moreau, M-L., (éd), 1997, *Sociolinguistique concepts de base*. Liège, Margada.

Robillard, D., 1997, « Politique linguistique » In : M-L Moreau (éd) *Sociolinguistique concepts de base.* Liège, Mardaga, p.229-230.

Sebaa, R., 2002, *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Oran, Edition Dar el Gharb.

Tabouret Keller, A., (Éd), 2007, *Les enjeux de la dénomination des langues dans l'Algérie contemporaine, Nommer les langues, Multilinguismes et institution des langues*, Paris, L'Harmattan, p.145-157.

Temim, D, 2007, « Nomination et représentation des langues en Algérie », In André Tabouret Keller (éd) *Les enjeux de la dénomination des langues dans l'Algérie contemporaine, Nommer les langues, Multilinguismes et institution des langues*. Paris, L'Harmattan, p.19-35.

Thibault, P., 1997, « Age », In Moreau M-L (éd), *Sociolinguistique concepts de base.* Liège, Mardaga, pp.20-26.

Virasolvit, J., 2005, *la dynamique des représentations sociolinguistique en contexte plurilingue,* Paris, L'Harmattan.

Yvonne, M-L., 1974, « Bilinguisme et système scolaire en Algérie », in *Tiers-Monde*, Volume 15, Numéro 59 p. 671 – 693, article en ligne : http : //www.persee.fr, consulté le 25 janvier 2014.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

Annexes

- **Documents officiels**

Journal officiel n°3 du mercredi 16 Janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe.
Journal officiel N°81 du mercredi 22 décembre 1996 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe.
Textes législatifs, loi et ordonnance n°76-35 du 16 Avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation.

- **Questionnaire**

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire
Merci de répondre soigneusement aux questions suivantes.

- Sexe :
 - Masculin ☐
 - féminin ☐
- Age:……
- Lieu de naissance :…….
- Lieu de résidence :…….
- Niveau scolaire :
 - Primaire ☐
 - Moyen ☐
 - Secondaire ☐
 - supérieur ☐
- Quelle(s) langue(s) utilisez-vous dans la rue? (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Dans le cadre du travail administratif, quelle(s) langue(s) utilisez-vous à l'oral ?
 - Avec votre directeur : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

kabyle			
français			

- Avec vos collègues de travail : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Avec le public : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Dans le cadre du travail administratif, quelle(s) langue(s) utilisez-vous en réunion ? (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Dans le cadre du travail administratif, quelle(s) langue(s) utilisez-vous à l'écrit ?
 - Avec votre tutelle (ministère) : (Cochez votre choix)

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Avec votre directeur : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Avec vos collègues de travail : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Avec le public : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

kabyle			
français			

- Dans le cadre du travail administratif :
 - Votre tutelle (ministère) vous écrit en : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

 - Le public vous écrit en : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Dans le cadre du travail administratif, l'affichage adressé aux administrateurs, vous le faites en : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

- Dans le cadre du travail administratif, l'affichage adressé au public, vous le faites en : (Cochez votre choix)

	Toujours	Parfois	Jamais
arabe populaire			
arabe classique			
kabyle			
français			

- Selon vous, la pratique de l'arabe classique est associée : (classez de 1 à 4)
 - Au nationalisme ☐
 - A la science ☐
 - Au progrès ☐
 - A l'islam ☐
 - A la culture ☐
 - Au sous-développement ☐
 - Au prestige ☐
 - Autre réponse (précisez)…… ☐
- Selon vous, la pratique de l'arabe populaire est associée : (classez de 1 à 4)
 - Au nationalisme ☐
 - A la science ☐
 - Au progrès ☐
 - A l'islam ☐
 - A la culture ☐
 - Au sous-développement ☐
 - Au prestige ☐
 - Autre réponse (précisez)…… ☐
- Selon vous, la pratique du kabyle est associée : (classez de 1 à 4)
 - Au nationalisme ☐
 - A la science ☐
 - Au progrès ☐
 - A l'islam ☐
 - A la culture ☐
 - Au sous-développement ☐
 - Au prestige ☐
 - Autre réponse (précisez)…… ☐
- Selon vous, la pratique du français est associée : (classez de 1 à 4)
 - Au nationalisme ☐

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)

- A la colonisation ☐
- A la science ☐
- Au progrès ☐
- A l'islam ☐
- A la culture ☐
- Au sous-développement ☐
- Au prestige ☐
- Autre réponse (précisez)…… ☐

Nous vous remercions de votre contribution.

Mahmoud Bennacer, Doctorant en sciences du langage, sous la direction du Professeur Abdenour AREZKI, et enseignant permanent à la Faculté des Lettres et des Langues, Université Abderrahmane MIRA de Bejaia, Algérie. Membre du Laboratoire LESMS (Les langues étrangères de spécialité en milieux socioprofessionnels : préparation à la professionnalisation) Université de Bejaia. Sujets de recherche : les langues en milieu institutionnel, langues et domaines professionnels en Algérie, les pratiques de transmissions familiales des langues en Algérie.

Abdenour Arezki, Doctorat d'Etat en sciences du langage, Professeur et directeur de recherche en sociolinguistique, Université de Bejaia. Sujets de recherche : L'enseignement du français dans l'espace francophone maghrébin, l'impact des représentations sur l'enseignement/apprentissage des langues, le devenir des langues de minorités dans les grands espaces géopolitiques.

BDD-A27008 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:09:49 UTC)